

actu **vérités**

Le budget 2008 équilibré malgré tout

Avec le nouvel espace de vie enfantine des Libellules et l'engagement de deux agents de sécurité municipale, les dépenses communales augmentent significativement. D'autant que le canton poursuit sa politique de transfert de charges aux communes.



Edité par l'Administration
municipale

Comité de rédaction :

M. Alain-Dominique Mauris

M. Jean-Claude Stevan

Mme Annette Girardot

Mme Malory Mex

M. Serge Guertchakoff

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 306 06 60

Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

Délai rédactionnel:

14 janvier 2008

Parution: 6 février 2008

Thème : le bénévolat

Journal tiré à

16'500 exemplaires.

Imprimé par ATAR Roto Presse SA
sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



© LDD

P. 3

Le budget 2008 équilibré

Le budget 2008 prévoit un léger excédent de revenus (+ 72 800 francs), avec des charges s'élevant à 83,74 millions de francs (en progression de 8,4%), dont des charges de personnel de 35,2 millions de francs.



© Frank Mentha

P. 8

Conseil municipal

Histoire d'atténuer les énervements de certains élus et les échanges de «bons» mots, la présidente Chantal Longchamp a tenté de faire appliquer la charte «Le respect, ça change la vie». Une vraie gageure.



© Serge Honthaas

P. 12

Nouveaux citoyens

Chaque année, nos Autorités reçoivent les habitants qui ont obtenu leur naturalisation. Près de 400 personnes se sont ainsi rendues à la salle des fêtes du Lignon le 15 novembre.



© LDD

P. 14

Vernier fleuri: le palmarès

C'est par une belle soirée d'automne - même la bise était absente! - que la remise des prix de l'édition 2007 de Vernier Fleuri s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.



© LDD

P. 30

Des bénévoles pour les jeunes

Afin de continuer à soutenir les jeunes de Vernier, l'Abarc et l'Alibi recherchent de nouvelles forces pour renforcer leurs comités.

Budget 2008: on ne pourra pas tout faire!

Explosion des charges oblige, il a fallu repousser certains investissements, notamment la construction du centre omnisports.

Les intérêts passifs liés à la dette coûtant déjà près de 13 000 francs par jour à la commune, les autorités ont été amenées à effectuer certains choix. Pas question de renoncer à faire fonctionner pleinement l'EVE des Libellules (3,7 millions de francs de charges pour la commune, SIG a financé la construction, soit 6 millions de francs), par contre il faudra patienter encore pour l'édification d'un nouveau centre omnisports et d'un centre culturel, la transformation de la Ferme Golay. «Il y a une tendance naturelle à vouloir dépenser. Il nous faut stopper le développement de la dette communale», relève Alain-Dominique Mauris, administrateur-délégué par le Conseil d'Etat.

Le message a été compris par les élus, lesquels ont voté le projet de budget qu'il leur était proposé avec quelques amendements.

En hausse de 8%

Le budget 2008 prévoit un léger excédent de revenus (+ 72 800 francs), avec des charges s'élevant à 83,74 millions de francs (en progression de 8,4%), dont des charges de personnel de 35,2 millions de francs. Du côté des revenus, les services communaux les estiment à 83,81 millions de francs (+ 8,5%). On le voit, ce budget reflète le développement des activités communales et la bonne santé des entreprises. En l'espace de dix ans, les charges du budget de

Vernier ont bondi de près de 57% (53,42 millions de francs de charges au budget 1998) !

Entre temps, Vernier a décidé de municipaliser les différentes institutions de la petite enfance actives sur son territoire. Ces dernières accueillent désormais 450 enfants et répondent à 70% des demandes (+ 20% par rapport à 2006). La première année complète d'activité du nouvel espace de vie enfantine (EVE) des Libellules représente une charge totale pour l'année 2008 de 3,74 millions de francs alors que les revenus sont estimés à 2,52 millions, soit une différence de 1,22 million. Et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Nouveau transfert de charges vers les communes

Les pourparlers engagés entre le Conseil d'Etat et l'Association des communes concernant le transfert de charges ont trouvé leur épilogue au début de l'été sous la forme d'un accord voté par l'ensemble des communes genevoises de 66 millions de charges supplémentaires à incorporer dans le budget 2008 des communes.

Il s'agit du second wagon du train de mesures. Le premier, initié en 2006, avait représenté pour Vernier une somme de 1,3 million.

Cela résulte de trois décisions dont l'impact va perdurer:

- Augmentation du montant calculé au titre des frais de perception

des impôts facturés par le canton aux communes (4,5% au lieu de 3%), soit pour notre commune une augmentation d'environ 730 000 francs;

- Augmentation du montant calculé au titre de la participation des communes à la rétrocession aux communes frontalières françaises (1/3 au lieu de 1/4), soit pour Vernier une augmentation d'environ 590 000 francs;
- Abandon de la part communale de 15% à l'impôt sur les bénéfices immobiliers, soit pour notre commune une diminution de revenus d'environ 80 000 francs.

A cette liste s'ajoutent sept nouveaux transferts de charges qui entrent en force dès 2008:

- Réduction de la participation financière de l'Etat au Groupement intercommunal pour l'animation du parascolaire (GIAP) de 50% à 10% avec un financement partiel et dégressif par le Fonds d'équipement communal, soit pour notre commune une augmentation d'environ 175 000 francs;
- Abandon du versement aux communes de la part à la taxe payée par les compagnies d'assurance incendie, soit une diminution de revenus de quelque 230 000 francs pour Vernier;
- Prise en charge par les communes du versement aux caisses de secours des sapeurs-pompiers volon-

taires. Montant estimé pour notre commune: 100 000 francs;

- Abandon par l'Etat de sa participation aux charges de fonctionnement du SIS, soit une dépense nouvelle de 80 000 francs environ pour Vernier;
- Participation des communes à la tenue du registre de la population (Confédérés). Les charges afférentes à cette nouvelle tâche devraient être couvertes par des revenus supplémentaires.
- Enfin, les deux derniers transferts de charges (la prise en charge de la signalisation routière verticale et la reprise de tâches opérationnelles en matière de sécurité civile) ne devraient pas occasionner de dépenses nouvelles.

Globalement, ces divers transferts de charge représentent pour 2008 une augmentation de charges d'environ 1,78 million de francs, ainsi qu'une diminution de revenus estimée à

310 000 francs. En échange de ces nouvelles charges, les communes ont décroché quelques compétences supplémentaires:

- Les prestations de l'Office cantonal de la population relatives aux Confédérés;
- Certaines tâches en matière de signalisation routière verticale et en matière de sécurité civile.

Changements principaux

Entre le budget 2007 et le budget 2008, voici les principaux changements:

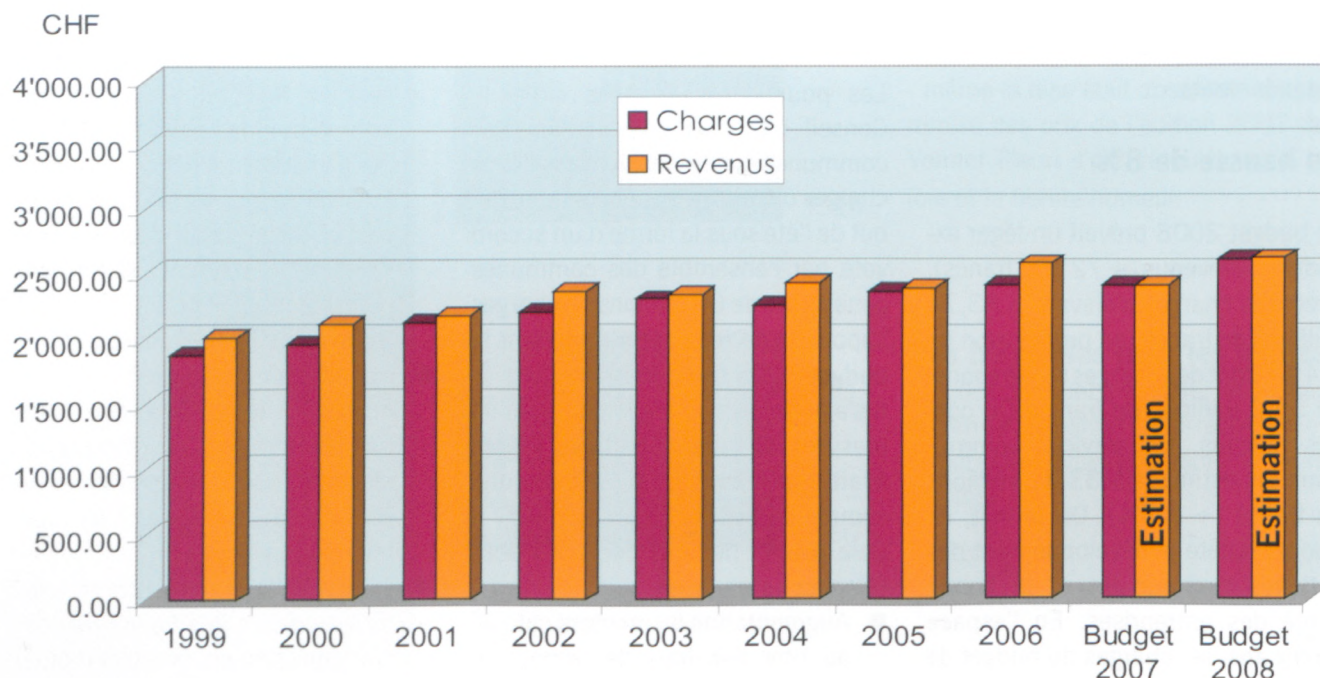
- les charges du personnel augmentent de 8,6% du fait de: l'indexation salariale (estimée à 1%), des augmentations ordinaires (les ayants droit toucheront une annuité de 2,5%), de l'engagement de deux ASM dès septembre 2008, de l'augmentation du taux d'activité de 25% d'une travailleuse sociale spécialiste emploi déjà en place

et de l'engagement d'un balayeur supplémentaire.

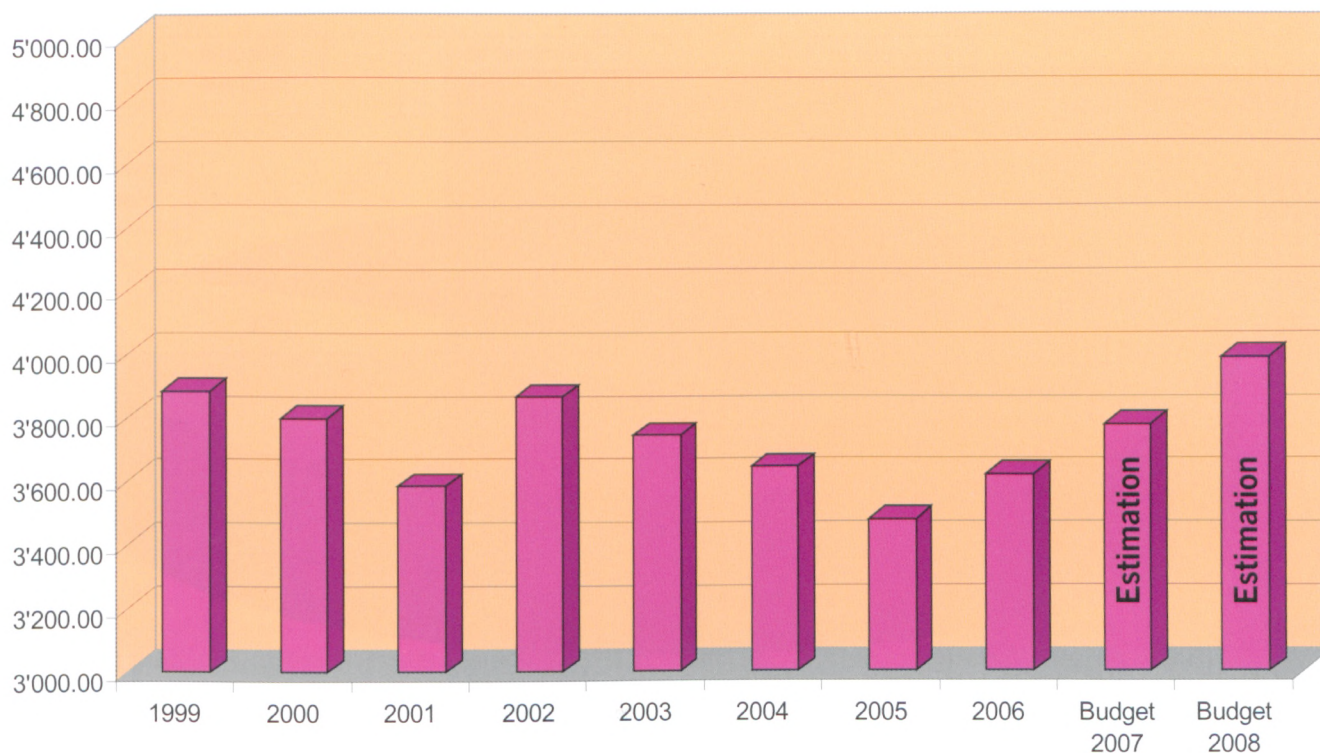
- La rubrique biens, services et marchandises progresse de 9,72%: + 500 000 francs pour l'entretien et l'aménagement des bâtiments communaux, + 110 000 francs pour l'entretien de la chaussée, renouvellement d'un quart du parc informatique (40 PC), le coût des licences Microsoft lié au changement de plate-forme bureautique, achat de radios Polycom pour les agents de sécurité municipale (ASM), changement de l'automate de vente de forfaits à la piscine du Lignon, acquisition de corbeilles supplémentaires ainsi que de panneaux d'affichage et de votations, remplacement d'une moto au service de la sécurité et de deux fourgons au service des routes, etc.

Mentionnons également la hausse de la subvention à la FAS'e (Fondation genevoise pour l'animation sociocul-

Evolution des charges et revenus de fonctionnement par habitant



Evolution de la dette par habitant



turelle) avec l'augmentation du temps de travail de 20% du travailleur social hors mur à Vernier village et la création du poste d'animateur à 60% aux Libellules. Cette augmentation a été validée par la commission sociale, jeunesse et petite enfance. On trouve également sur proposition de la commission des sports un montant de 61 000 francs destiné à l'aide aux sportifs d'élite.

Enfin, pour faire face aux problèmes de circulation sur notre commune, un montant de 50'000 a été alloué aux études de mobilité.

Fiscalité

Passons à l'analyse des revenus estimés. Rappelons que la commune tient compte de la production des impôts (bordereaux) et non pas de la perception (paiement). Afin d'effectuer des prévisions les plus précises possibles, l'administration communale a retenu comme base de calcul l'année fiscale

2004 qui tient compte de l'estimation de production de l'époque ainsi que des réajustements effectués durant les années 2005 et 2006.

- La part privilégiée augmente de 1%, ce qui devrait rapporter environ 195 000 francs supplémentaires;
- La population indique une hausse de 859 unités entre le 1er janvier 2004 et le 31 juillet 2007. Avec une valeur du centime additionnelle de l'ordre de 27 francs par habitant, cette augmentation de population devrait signifier des recettes additionnelles de l'ordre de 1,17 million de francs;
- Des nouveaux postes de travail sont apparus et plusieurs constructions sont en cours ou devraient commencer prochainement: Amag, Ikea, la troisième étape du Blandonnet International Business Center, l'agrandissement du centre commercial de Balexert. Sans oublier les 200

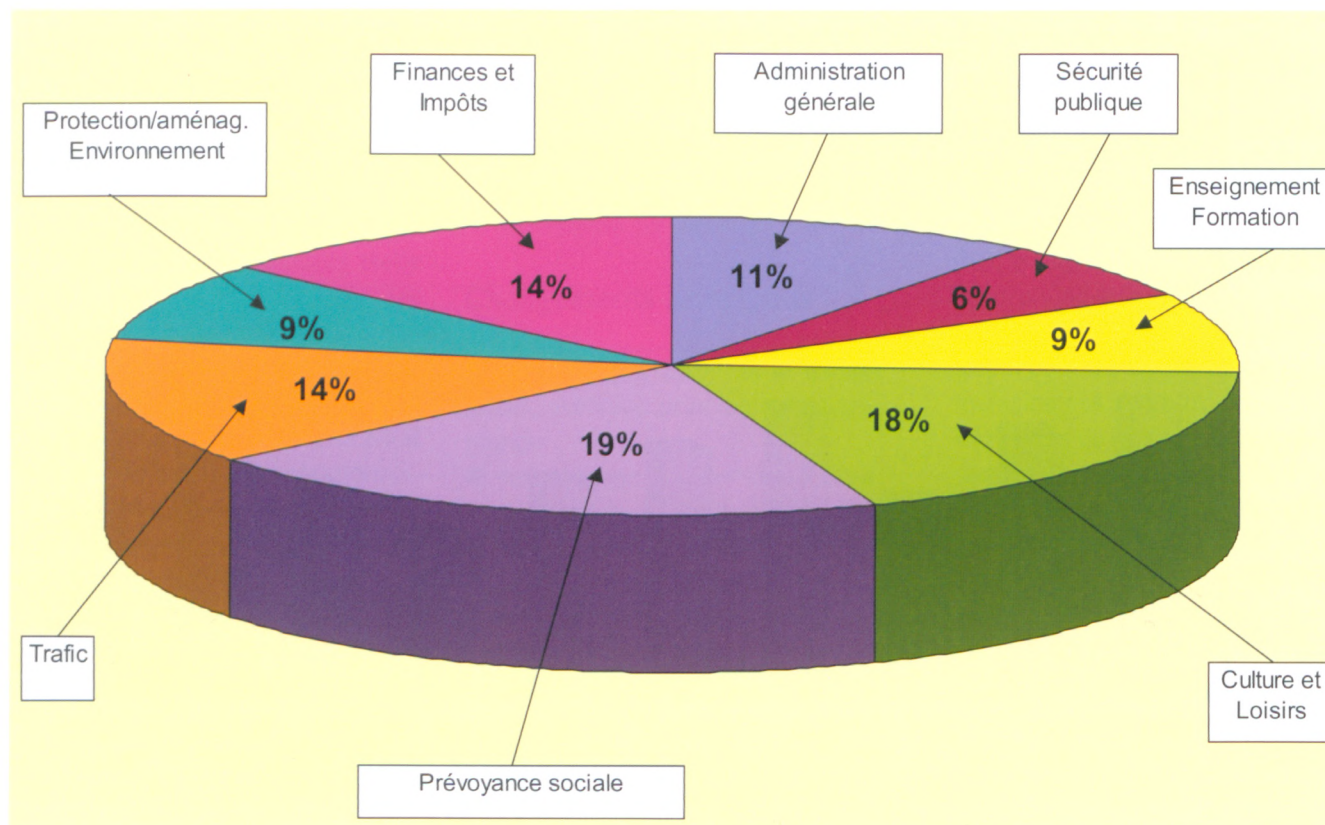
postes de travail d'ERI Bancaire (près du bowling), ceux de l'horloger De Witt (62) et les 85 places de l'EMS La Châteline. Dans le même temps, d'autres ont disparu: la centaine d'emplois du Centre d'impression du groupe Edipresse ou encore de Gillette (qui a quitté le BIBC pour rejoindre Procter & Gamble à Lancy).

Certains de ces postes auront un impact fiscal dès 2009.

Le secrétaire général adjoint Jean-Claude Stevan a calculé l'impact d'une modification de l'impôt communal. Si le centime passe de 50 à 51, Vernier toucherait environ 2,5 millions de francs en plus. Par contre, si le centime baisse de 50 à 49, la commune perdrait globalement 3,75 millions.

En résumé, les experts communaux estiment les recettes personnes physiques à 43,6 millions pour 2008 et à 9,16 millions en ce qui concerne

Charges par fonctions



les recettes des impôts personnes morales (entreprises). Dans les revenus attendus, signalons une subvention fédérale relative à l'EVE Libellules (385 000 francs) et une subvention cantonale (110 000 francs).

Stabilisation des investissements

Le budget des investissements s'élève à 16 millions de francs, soit dans la moyenne des années 2000 (exception faite de 2002, année où Vernier a acquis un grand immeuble administratif en plein coeur de Châtelaine pour 13 millions de francs).

Ce budget se divise entre les crédits déjà votés à ce jour (7,76 millions) et les nouveaux projets (7,79 millions). A propos de ces derniers, signalons:

- le projet de relier nos sites extérieurs en fibre optique couplée avec la réalisation d'une téléphonie IP;

- l'acquisition de véhicules pour la section TREXA du corps des sapeurs-pompiers;
- le crédit complémentaire pour la réfection des écoles du Lignon;
- la réfection de l'école d'Aire et des toitures de celle d'Avanchet-Jura;
- l'optimisation des installations techniques de la piscine du Lignon;
- l'aménagement du parc de Ballexert;
- la réalisation des vestiaires du stade et des tennis d'Aire;
- la réalisation de l'EVE Vernier avec l'école allemande;
- les travaux de couverture et de parking au centre d'entretien;
- le remplacement des bus TPV;
- l'assainissement et les aménagements routiers liés au plan localisé de quartier du Croissant;
- la mise en place de terriers pour la récupération.

Il devrait en ressortir une insuffisance de financement de l'ordre de 6,42 millions de francs, pour laquelle Vernier devrait recourir à nouveau à l'emprunt. «Il faut envisager la dette dans la même philosophie que le développement durable: qui veut que l'on ne consomme pas toutes les réserves naturelles des générations futures en leur léguant un milieu naturel dégradé. Pour la dette c'est la même chose: ne pas léguer aux générations futures le coût d'une dette en nous laissant aller à dépenser sans compter pour notre bien-être actuel. Les intérêts passifs s'élève à plus de 4,7 millions de francs par année», rappelle Alain-Dominique Mauris. «On ne peut pas tout faire. Il faut privilégier les dépenses liées à favoriser l'intégration et la vie sociale de la commune.»

Serge Guertchakoff



© Magali Girardin

Zoom sur...

Laurence Barchietto

Conseillère municipale, membre du parti Libéral

Quelle est votre passion ou hobby?

J'ai bien sûr plusieurs hobbies (sports de montagne, lecture, théâtre), cependant la plongée sous-marine est ma vraie passion. Je plonge deux fois par semaine au lac et j'essaye de partir deux fois par année en vacances de plongée.

Avez-vous un rêve pour Vernier ?

J'aimerais que la dette de la commune de Vernier disparaisse afin que tout l'argent qui est dilapidé dans le paiement des intérêts de la dette soit utilisé pour notre communauté.

Quel est votre plat préféré ?

Mes origines me rattrapent et je craque pour un plat très simple: les pâtes à la sauce tomate.

Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?

J'ai eu une enfance heureuse dans ma maison à Cointrin avec mes parents et mes animaux.

Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?

Je n'ai pas vraiment d'artiste préféré, j'aime tous les genres de musique sur lesquels je peux danser (rock, pop...).

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

J'attache beaucoup d'importance aux valeurs familiales et mes parents sont, chacun à leur manière, les deux personnes qui ont le plus marqué ma vie. Je suis là où je suis aujourd'hui grâce à leur soutien.

Propos recueillis par S.G.

Conseil municipal > séances des 13 et 15 novembre 2007

Les élus MCG «jouent» la carte de l'apaisement

Histoire d'atténuer les énervements de certains élus et les échanges de «bons» mots, la présidente Chantal Longchamp a tenté de faire appliquer la charte «Le respect, ça change la vie». Une vraie gageure.



© Frank Mentha

Chantal Longchamp (au centre) a rappelé à tous que «Le respect ça change la vie»

Lorsqu'ils ne sont pas contents et en désaccord, certains élus le disent haut et fort. En démocratie, si la contestation est louable, voire même souhaitable, elle ne doit toutefois pas franchir les limites de la correction. A Vernier, comme dans n'importe quelle assemblée législative, ce n'est hélas pas toujours le cas. Le courroux des uns peut aussi vexer les autres. Après coup, bien sûr, certains font amende honorable et s'excusent. Mais, comme l'a si bien dit l'humoriste Philippe Geluck, même «quand on retire tout ce qu'on a dit, il reste tout ce qu'on a pas dit»!

Plaisanterie mise à part, l'ambiance n'est pas franchement au beau fixe en cette double séance automnale. C'est

même un peu tendu. Afin d'éviter d'éventuels dérapages, avant l'ouverture des débats d'un ordre du jour pour le moins bien rempli, la présidente du Conseil municipal, Chantal Longchamp, rappelle d'ailleurs à tous ses collègues que la commune est signataire de la charte «Le respect ça change la vie». Qu'il serait bien, de ce fait, que tout le monde l'applique au sein de l'hémicycle verniolan.

Textes trop agressifs

Motif de l'irritation attendue, le dépôt de quatre interpellations par le chef du groupe du Mouvement citoyen genevois. Comme il est de coutume,

tous les élus ont pris connaissance de ces interpellations quelques jours avant la séance, histoire de préparer celle-ci. Ce que la majorité des conseillers reprochent à ces textes n'est pas tant le fond mais la forme de ces derniers.

Pour eux, ils sont trop agressifs et vont bien au-delà de ce qui est acceptable, particulièrement en ce qui concerne le vocabulaire et les adjectifs utilisés visant spécialement les conseillers administratifs. Des membres du Parti socialiste, des Verts et des Libéraux notamment ont d'ailleurs - au cas où - préparé eux aussi une interpellation qui vise justement à contre-attaquer le MCG!

Interpellation caduque

Les «assauts» de l'élue du MCG auront toutefois fait long feu. En ouverture du deuxième jour de la séance, le jeudi, le signataire des interpellations prend la parole. «Depuis notre création, le MCG subit continuellement de nombreuses attaques, explique-t-il. Pour nous, ces actions impliquent des réactions. Mais nous n'avons pas vocation à ne pas respecter nos adversaires politiques, nous demandons simplement la réciprocité. Je rappelle en outre que le slogan du MCG est respect, équité et fair-play». L'assemblée est totalement silencieuse et retient

son souffle. «Cela dit, il est évident que tous les conseillers municipaux présents dans cet hémicycle ont un objectif commun: travailler pour le bien de Vernier, poursuit-il. En clair, et cela dans un signe d'apaisement, je retire donc toutes mes interpellations afin que nous partions sur une nouvelle dynamique et que tous ensemble nous fassions preuve de respect». La riposte rose-verte devient donc caduque. «Au nom du groupe socialiste

et des signataires de notre texte et compte tenu de ce que vient de dire et de faire mon collègue, intervient un élu socialiste, je vous annonce que je retire également notre interpellation». L'honneur est sauf pour tous. Le combat n'a pas eu lieu. Reste à espérer que les promesses de bonne conduite des uns des autres ne soient pas des vœux pieux.

Didier Tischler

Le «coût» d'un conseiller municipal

Le sujet «fric» intéresse toujours. C'est vieux comme le monde. Les conseillers municipaux élus par les Verniolans au printemps dernier effectuent un travail remarquable. Le soussigné en est le témoin lors de chaque séance plénière. Mais ce n'est en tout cas pas l'appât du gain qui motive ces femmes et ces hommes au service de la commune. Car les trente-sept membres ne sont pas salariés par Vernier, ils sont tout simplement défrayés.

En ce mardi frisquet, le point 9 a) de l'ordre du jour concerne justement le montant des jetons de présence pour l'année 2008. Il s'agit, en clair, de déterminer les sommes qu'ils s'allouent pour les douze prochains mois.

Les conseillers municipaux reçoivent pour chaque séance du Conseil municipal à laquelle ils assistent une indemnité de CHF 150.-. La présidente et le secrétaire, eux, touchent CHF 200.-. Lors des réunions du bureau ou des commissions auxquelles ils assistent, ils touchent une indemnité horaire de CHF 60.-. Cette somme se monte à CHF 80.- pour les présidents des commissions et pour les rapporteurs. Pour la commission des naturalisations, les commissaires touchent CHF 120.- par dossier étudié.

Ces chiffres sont les mêmes que lors de la précédente législature.

La nouveauté est la prise en compte du travail effectué pour les séances de préparation du Conseil municipal. Pour ce job, les conseillers municipaux seront dorénavant indemnisés à hauteur de CHF 60.-.

Concernant ce dernier point, un montant global de CHF 22'200.- (représentant dix séances de préparation pour les trente-sept conseillers municipaux) a d'ailleurs été inscrit au budget 2008. A noter encore que toutes ces indemnités seront négociées puis fixées chaque année par leur propre conseil et qu'elles sont soumises aux cotisations sociales.

A une écrasante majorité, tous partis confondus, les conseillers municipaux sont sur la même longueur d'onde. A un détail près. Les deux élus d'A gauche toute (la troisième, Chantal Longchamp, ne peut voter vu son rôle de présidente du CM) estiment, en effet, que compte tenu de la situation économique de la commune, il n'était pas forcément très judicieux d'ajouter des jetons de présence pour les séances de préparation.

D.T.

En bref

■ En début de séance, le membre du Mouvement citoyens genevois Hédi Zayani prête serment. Il remplace le démissionnaire Pascal Vaudroz.

■ Les élus du Conseil municipal, dans leur majorité, ont accepté la résolution visant à évaluer le contrat de quartier d'Aïre-Le Lignon et son extension à la cité des Avanchets.

■ Le projet de budget 2008 a été accepté à une petite majorité.

■ Un crédit de CHF 140'000.- destiné à la réfection de la toiture de l'ancienne mairie été accepté à l'unanimité.

■ Un autre crédit de CHF 730'000.- destiné à des travaux d'aménagements de la zone 30 km/h du secteur Crozet a été accepté à la majorité.

■ La pétition "Pour de meilleures conditions de stationnement des vélos" a été envoyée à la commission de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

■ La motion intitulée "L'union fait la force" visant à faire fusionner les communes de Vernier et Meyrin n'a pas été prise en considération.

■ Une autre motion ayant pour but de refaire le revêtement routier de la rue du Village a été envoyée dans la commission du génie civil et dans celle de l'environnement.

D.T.

Prochaine séance

Mardi 5 février 2008 à 20h30.

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet : www.vernier.ch

[Conseil administratif >](#)

Communications

Ecole des Libellules

L'école des Libellules fêtera son 40e anniversaire en 2008. Le Conseil administratif se déterminera prochainement sur le soutien qu'il pourra apporter aux manifestations organisées à cette occasion sur la base d'un budget pro-

posé par la direction de l'établissement scolaire.

Association des communes genevoises

Fraîchement élu au comité de l'Association des communes genevoises

(ACG), Thierry Apothéloz a été désigné comme membre de la Commission consultative de sécurité municipale, en remplacement de Nelly Buntschu.

Conseil des Etats

Le Conseil administratif a reçu le 27 novembre les conseillers aux Etats genevois élus le 21 octobre dernier, soit l'écologiste Robert Cramer et la socialiste Liliane Maury-Pasquier.



Patrick Leuba, secrétaire général de la commune; Leyla Ahmari, vice-présidente du Conseil municipal, Yvan Rochat, conseiller administratif, Robert Cramer et Liliane Maury-Pasquier, conseillers aux Etats, Thierry Apothéloz, maire, et Alain-Dominique Mauris, administrateur délégué par le Conseil d'Etat.

Impôt sur les chiens:

nouveaux délais et tarifs

Le 17 juin dernier, le peuple genevois approuvait en votation les modifications de la loi sur les conditions d'élevage, d'éducation et de détention des chiens. Ces changements ont notamment pour conséquence une modification de la période de paiement de l'impôt sur les chiens: celui-ci devra être acquitté **entre le 1er février et le 31 mars 2008** pour l'année en cours, et non plus, comme jusqu'à présent, en décembre pour l'année suivante.

Les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent s'acquitter avant le 1er avril 2008 de :

1er chien	CHF 107.—
2e chien	CHF 147.—
3e chien	CHF 207.—

Ces montants sont cumulatifs. Une personne ayant 2 chiens devra donc déboursier CHF 254.- et CHF 461.- pour 3 chiens.

La personne possédant plus de trois chiens devra s'adresser directement à l'Office Vétérinaire Cantonal afin d'obtenir une autorisation (possession de nombreux animaux).

Une autre adaptation du règlement concerne l'obligation de munir les chiens d'une médaille portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur propriétaire. Cette médaille d'identification est complémentaire à la puce électronique dont les animaux doivent être munis depuis 2003.

Ne pas oublier de prendre tous les documents nécessaires: pièce d'iden-

tité, attestation RC pour 2008, certificat de vaccinations (vaccin contre la rage obligatoire), feuille ou carte d'enregistrement de la société ANIS à Berne, à défaut la vignette, prouvant l'inscription de la puce électronique ou du tatouage.

Les médailles chiens seront en vente dans les 3 postes de la sécurité municipale de la commune.

Poste ASM de Vernier

Rue du Village 38
tél. 022 306 06 55
E-mail : mairie@vernier.ch
Lundi-vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Poste ASM des Avanchets

Centre commercial des Avanchets
Rue du Grand-Bay 21
Tél. 022 306 06 58
Lundi-vendredi de 9h à 10h30, 14h30 à 15h30 et 17h à 17h30.

Poste ASM du Lignon

Centre commercial du Lignon
Place du Lignon 45
Tél. 022 306 06 57
Lundi-vendredi de 9h à 10h30, 14h30 à 15h30 et 17h à 17h30

En cas de réquisition les postes des Avanchets et du Lignon peuvent être fermés. Seul le poste ASM de Vernier assure la permanence.

Mairie: fermetures de fin d'année

Les bureaux de l'administration municipale seront fermés du 21 décembre à 17h au 1er janvier inclus.

En cas d'urgence pour le service de l'état civil (décès, inhumations, naissances) veuillez téléphoner à: Madame Nicole Moesching, tél. 078 726 32 21, les jours ouvrables de 9h à 16h.

La piscine du Lignon sera fermée les 24, 25 et 31 décembre ainsi que le 1er janvier.
Horaire de 8h30 à 17h du 26 au 28

décembre et du 2 au 4 janvier.
Horaire de 9h30 à 17h les 29 et 30 décembre, les 5 et 6 janvier.

Une patrouille de la **sécurité municipale** sera sur le terrain et pourra être jointe au 022 306 06 55.

En cas d'urgence, veuillez contacter la gendarmerie de Blandonnet au 022 427 93 21.

Les TPV rouleront selon l'horaire du samedi du 26 au 29 décembre, pas de bus les 25 décembre et 1er janvier. Reprise de l'horaire normal le 2 janvier.

Nouveaux citoyens de Vernier

Chaque année, nos Autorités reçoivent les habitants qui ont obtenu leur naturalisation. Ils étaient fort nombreux, cette année, le département cantonal ayant rattrapé trois ans de retard.

C'est ainsi que, le 15 novembre, nos Autorités ont eu le grand plaisir d'accueillir près de 400 personnes à la salle des fêtes du Lignon.

Durant la partie officielle, le maire, Thierry Apothéloz, et la présidente du Conseil municipal, Chantal Longchamp, ont expliqué le fonctionnement de la commune et plusieurs conseillères et conseillers municipaux ont ensuite remis à chaque particulier et famille deux livres sur la commune et une brochure explicative sur les institutions politiques suisses.



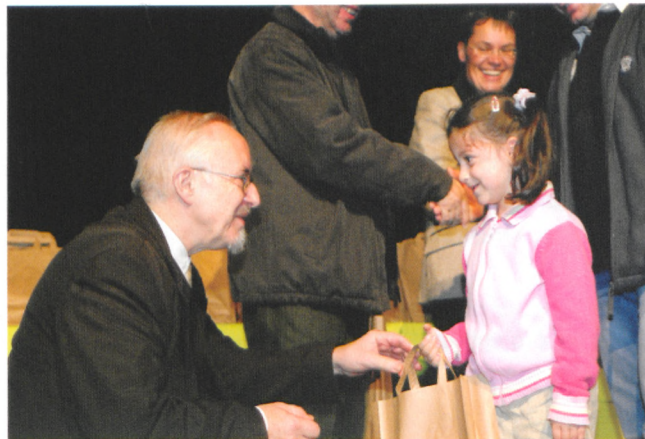
Les conseillers ont remis des livres à chaque famille

Après cette cérémonie, une sympathique réception a permis à chacun de se désaltérer et de faire connaissance.

Photos © Serge Honthaas



Près de 400 personnes ont été accueillies à la salle des fêtes du Lignon.



La réception a permis aux invités de faire la connaissance de leurs concitoyens et des autorités.

TPV: la ligne 52 modifiée

Nous attirons l'attention des usagers des lignes TPV sur le fait que depuis lundi 10 décembre 2007 certains changements ont été effectués dans les horaires et les parcours.

La ligne 51 reste inchangée jusqu'en juin 2008.

La ligne 52 est prolongée jusqu'au bas de la route du Canada de façon à mieux desservir les nouveaux quartiers de l'Ouest du village. Afin de ne pas pénaliser les temps de parcours globaux, les deux boucles de Mouille-Galand/Montfleury et Esplanade/Echarpine, représentant des détours à très faible fréquentation, ne seront

plus desservies.

Ces changements ont les conséquences suivantes :

- Les arrêts ci-après ne sont plus desservis : chemin de Poussy, Esplanade, Via Monnet, Delay, Mouille-Galand et Canada.
- Un nouvel arrêt nommé Parfumerie est implanté provisoirement dans le parking de l'usine Givaudan, qui fait également office de boucle de fin de parcours.
- Un nouvel arrêt a été créé dans la montée de Givaudan, au site dit «les Vidollets» et il se nomme «Bois-Chébé».
- Un arrêt Bouleaux dans le sens Parfumerie sera installé.

- L'arrêt Avanchet-Centre, sur l'avenue de Baptista, est déplacé au carrefour de la rue de la Croix-du-Levant et de la rue Grange-Lévrier.

Les nouveaux horaires sont à votre disposition sur le site Internet des TPG www.tpg.ch dont vous trouverez également le lien sur www.vernier.ch. Pour les personnes n'ayant pas accès à Internet, vous pouvez vous adresser au Centre d'Entretien de Vernier, Via Monnet 3, nous nous ferons un plaisir de vous l'imprimer.

Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 022 306 07 00.

Une sympathique **soirée fleurie**

C'est par une belle soirée d'automne - même la bise était absente! - que la remise des prix de l'édition 2007 de Vernier Fleuri s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. Christian Germanier, le président du concours, a tout d'abord chaleureusement remercié les participants présents en ce jeudi 8 novembre. Il les a ensuite félicités d'avoir réalisé de superbes décorations malgré une météo estivale pas franchement des plus clémentes.

Après la projection d'un petit reportage effectué par Canal 29, avec les

photographies prises chez les participants, Christian Germanier a également salué, de manière sincère, tous les collaborateurs de notre chaîne de télé locale. Les participants, eux, ont eu énormément de plaisir à visionner ces images des décorations des autres participants.

Ensuite, un diaporama a également été présenté. Il s'agissait d'un documentaire sur les plantes toxiques. Le président s'est alors excusé pour la petitesse du texte en fin de diaporama! Cela étant, bon nombre de personnes ont été surprises en découvrant que

l'on côtoyait très régulièrement des plantes assez toxiques.

Avec le maire Thierry Apothéloz, il a encore été procédé à la remise des diplômes pour les catégories «fenêtres et balcons», ainsi que «terrasses et villas».

En outre, un prix d'encouragement a été offert à deux personnes très méritantes. Ces dernières sont d'anciens participants qui se donnent beaucoup de peine à embellir notre commune. Car il n'est pas évident de mettre en valeur des plantes, lorsque l'endroit se trouve en hauteur.



Le balcon de Dominique Buzzi, gagnante de la catégorie.

Un tirage au sort pour deux personnes a été effectué par une main toute douce, en l'occurrence par l'apprentie de 2e année qui a choisi un numéro afin de désigner les heureux élus. Surpris et heureux, ces derniers ont gagné une visite aux jardins de Versailles à Paris pendant tout un week-end.

Comme le veut la coutume, la fête s'est terminée autour du verre de l'amitié. Les convives ont alors

échangé quelques paroles bien sympathiques entre eux. En attendant la prochaine édition.

C.G.

Nous rappelons qu'aucun courrier ne sera envoyé aux anciens participants. Pour les nouvelles inscriptions, merci de vous référer au bulletin paraissant dans un prochain Actualités Vernier. Un spécial grand merci à Laurinda Sedita Ragano pour ses délicieux plats brésiliens.

Palmarès

Catégorie Fenêtres et balcons

Madame Marie-Louise Wicki
Madame Heidi Casazza
Madame Séphora Brunnschweiler
Madame Gisèle Borcard
Madame Lilly Bongera
Madame Maria Josefa Blanco
Madame Mary Bienz

et au 3e rang :

Madame Danielle Gasser à Vernier
124 points sur 144

au 2e rang :

Madame Laurinda Sedita-Ragano à Vernier - 128 points sur 144

au 1er rang :

Madame Dominique Buzzi
à Vernier - 137 points sur 144

Catégorie terrasses et villas

Monsieur Maurice Roulin
Madame Claire-Lise Quadir
Madame Ada Di Sanza
Madame Yvonne Bielser
Monsieur Edmond Aubert
Madame Giuseppina Angele

et au 3e rang :

Madame Yvonne Pasche
à Châtelaine - 127 points sur 144

au 2e rang : Monsieur Giuseppe Orlando - 128 points sur 144

au 1er rang : Monsieur Roland Joly
à Vernier - 131 points sur 144

Prix d'encouragement

en catégorie fenêtres et balcons :
Madame Lilly Bongera

en catégorie terrasses et villas :
Monsieur Edmond Aubert

Tirage au sort du week-end à Paris et les jardins de Versailles :

Madame Arlette Bernet



Terrasses et villas: le premier prix a été remis à Roland Joly.

Le tram est enfin arrivé à Vernier

Cette fois, ça y est. Après des mois de travaux le tram est enfin arrivé aux Avanchemets. Une grande majorité des élus verniolans étaient d'ailleurs présents lorsque le tramway, piloté par le conseiller d'Etat Robert Cramer, s'est arrêté à ce terminus provisoire, en samedi 8 décembre vers 11h. Un tram bondé et rempli de personnalités politiques du canton et de la ville de Genève.

La rame n'a toutefois fait qu'une petite étape sur le territoire de la commune. Une fois les derniers accords joués par la fanfare et le ruban coupé, le 14 a rapidement fait demi-tour avec Rémy Pagani, le conseiller administratif de la ville de Genève, aux commandes, embarquant les conseillers administratifs et municipaux communaux en direction de la salle des Asters pour la réception officielle.

Rappelons toutefois que l'arrivée du tram sur la commune de Vernier n'est que la première étape du TCMC. Le chantier va continuer jusqu'en 2010 et la ligne se poursuivra à Meyrin puis au Cern.



Le tram, richement décoré, arrive aux Avanchemets. Le conseiller d'Etat Robert Cramer est aux commandes et salue la foule.



D.T. Thierry Apothéloz, le maire de Vernier, et le conseiller d'Etat Mark Muller coupent le ruban sous le regard de leurs collègues Yvan Rochat, David Hiler et Robert Cramer

C'est à lire près de chez vous

Genève et ses mystères, de Pernette Rickli-Gos et Béatrice Oberfell



Flâneries insolites dans l'histoire. Du néolithique au XVIe siècle, Genève dévoile, quartier par quartier, les lieux sacrés de son passé.

L'Architecture à Genève, 1976-2000, de Jean-Marc Lamunère



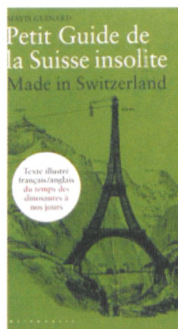
Genève et ses savants, de Isaac Benguigui

Physiciens, mathématiciens, chimistes et astronomes aux XVIIIe et XIXe siècle.



Petit guide de la Suisse insolite Made in Switzerland, de Mavis Guinard

De l'histoire des dinosaures à la naissance de Frankenstein à Genève, sans oublier des mythes typiquement suisses tels que Guillaume Tell ou la propreté, cet ouvrage bilingue retrace l'aventure du tourisme dans notre pays.



Et retrouvez vos auteurs préférés :

- Denis-Henri Lévy : Barbès Vertigo
- Christine Anxiot : Pourquoi moi?
- Fred Vargas: Tais-toi si tu veux parler
- Mélanie Notlong : Hygiène du tube (et tout le tremblement)
- Bernard Werbeux: Des fourmis et des anges
- Jean d'Ormissemont: C'était rudement bath'
- Anna Galvanda: Quelqu'un m'attend, c'est tout
- Pascal Servan: Ils ont touché à mes glaïeuls (Journal, tome XXII) etc. dans :

Et si c'était niais, de Pascal Fioretto

Ce pastiche des auteurs à la mode, qui raconte néanmoins une vraie histoire (une enquête dans le monde des écrivains), est à mourir de lire !



Pendant les fêtes de fin d'année

La Bibliothèque d'Avanchet sera fermée du samedi 22 décembre au dimanche 6 janvier.

Les Bibliothèques de Châtelaine et Vernier seront fermées du vendredi 21 décembre au dimanche 6 janvier.

Réouverture selon l'horaire habituel : lundi 7 janvier 2008.

Bibliothèques

Horaires d'ouverture

Avanchet

Lundi :	15h45 - 19h45
Mardi :	14h00 - 18h00
Mercredi :	14h00 - 18h00
Vendredi :	14h00 - 18h00
Samedi :	10h00 - 12h00

Châtelaine

Lundi :	14h00 - 18h00
Mardi :	14h00 - 18h00
Mercredi :	09h00 - 12h00
	14h00 - 18h00
Jeudi :	16h00 - 20h00

Vernier

Lundi :	14h00 - 18h00
Mardi :	16h00 - 20h00
Mercredi :	09h00 - 12h00
Jeudi :	14h00 - 18h00
Samedi :	10h00 - 12h00

Des noces d'or et de diamant

Le 19 novembre, nos Autorités ont accueilli à la maison Chauvet-Lullin un couple qui fêtait ses 60 ans de mariage et dix-sept qui sont mariés depuis 50 ans.

Thierry Apothéloz, maire, accompagné de Yvan Rochat, conseiller administratif, a excusé l'absence de Chantal Longchamp, présidente du conseil municipal, et félicité les heureux convives.

Lors de la traditionnelle prise de photos, chaque dame a



reçu un bouquet de fleurs et chaque mari deux livres sur la commune.

Autour d'une collation agrémentée par d'ingénieux tours du magicien Stanislas, chacun a passé un joyeux moment de convivialité et de partage.

Photos © Frank Mentha



Calendrier 2008 du ramassage des encombrants et recyclable

Lundi		7	14	21	28
Mardi	1	8	15	22	29
Mercredi	2	9	16	23	30
Jeudi	3	10	17	24	31
Vendredi	4	11	18	25	

Lundi		4	11	18	25
Mardi		5	12	19	26
Mercredi		6	13	20	27
Jeudi		7	14	21	28
Vendredi	1	8	15	22	29

Lundi	3	10	17	24	31
Mardi	4	11	18	25	
Mercredi	5	12	19	26	
Jeudi	6	13	20	27	
Vendredi	7	14	21	28	
Samedi	8	15	22	29	

Lundi		7	14	21	28
Mardi	1	8	15	22	29
Mercredi	2	9	16	23	30
Jeudi	3	10	17	24	
Vendredi	4	11	18	25	

Lundi		5	12	19	26
Mardi		6	13	20	27
Mercredi		7	14	21	28
Jeudi	1	8	15	22	29
Vendredi	2	9	16	23	30

Lundi	2	9	16	23	30
Mardi	3	10	17	24	
Mercredi	4	11	18	25	
Jeudi	5	12	19	26	
Vendredi	6	13	20	27	

Lundi		7	14	21	28
Mardi	1	8	15	22	29
Mercredi	2	9	16	23	30
Jeudi	3	10	17	24	31
Vendredi	4	11	18	25	

Lundi		4	11	18	25
Mardi		5	12	19	26
Mercredi		6	13	20	27
Jeudi		7	14	21	28
Vendredi	1	8	15	22	29
Samedi	2	9	16	23	30

Lundi	1	8	15	22	29
Mardi	2	9	16	23	30
Mercredi	3	10	17	24	
Jeudi	4	11	18	25	
Vendredi	5	12	19	26	

Lundi		6	13	20	27
Mardi		7	14	21	28
Mercredi	1	8	15	22	29
Jeudi	2	9	16	23	30
Vendredi	3	10	17	24	31

Lundi	3	10	17	24	
Mardi	4	11	18	25	
Mercredi	5	12	19	26	
Jeudi	6	13	20	27	
Vendredi	7	14	21	28	

Lundi	1	8	15	22	29
Mardi	2	9	16	23	30
Mercredi	3	10	17	24	31
Jeudi	4	11	18	25	
Vendredi	5	12	19	26	

- Déchets Ménagers
- Encombrants
- Ferraille

- Jours Fériés

Récupération

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés :

PET lundi, mercredi, vendredi
 PAPIER lundi, mercredi, vendredi
 VERRE jeudi,
 ORGANIQUES mardi

■ Renseignements :
 Centre d'entretien
 022 306 07 00.

Institutions de la petite enfance

Inscriptions des enfants

Les journées de pré-inscriptions en crèche ou jardin d'enfants n'auront plus lieu.

Les parents ont désormais la possibilité d'inscrire leurs enfants tout au long de l'année par le biais du formulaire « Inscription sur liste d'attente » disponible à la la mairie, rue du Village 9 ou téléchargeable sur le site Internet www.vernier.ch.

Horaire d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
 tél. 022 306 06 06.

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS

1982-2007

25 ANS

Merci à tous nos clients

Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier
Atelier :
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

RRV RAIL ROUTE VOYAGES SA



JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE 2008 !

68, rte du Nant d'Avril
tél. 022/753.12.66
rrv@bluewin.ch

1214 VERNIER
fax 022/753.12.84
www.rail-route-voyages.ch

Ecole BER Genève

Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

A votre service
depuis 1952

Cours d'été
Examens de Fribourg
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg

Plutôt que des somnifères,
prenez nos fenêtres
antibruit.

Nous améliorons la qualité de votre vie.

Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur
n'en sera que plus agréable.

Votre spécialiste:



Robert Vuillaume SA
Menuiserie - Charpente
Route de Montfleury 13
1214 Vernier
Tél. 022 796 94 50
www.vuillaumesa.ch

Toujours des idées d'avance.

EgoKiefer
Fenêtres et portes

Givaudan[®]
Leading Sensory Innovation



www.givaudan.com

Jean-Pierre Chérubin

Le Secret

Sophrothérapeute

Magnétiseur

Rééquilibrage de vos énergies

17, chemin de l'Écu
1219 Châteline
Tél. 022 797 44 58

TARIFS PUBLICITAIRES

1/12 page	CHF	110.-
2/12 page	CHF	220.-
1/4 page	CHF	300.-
1/4 page couv. int.	CHF	330.-
1/3 page	CHF	400.-
1/2 page	CHF	560.-
1 page intérieure	CHF	1000.-
1 3e de couverture	CHF	1200.-

PODOLOGIE - PEDICURIE REFLEXOLOGIE

Le cabinet de podologie,
Vous souhaite de Bonnes Fêtes
et une Heureuse Année 2008

Valérie Toscanini 022 796 94 24
Soins pédicureaux
Semelles orthopédiques

Madeleine Codemo
Réflexologie le vendredi
Remboursé par certaines caisses
Appeler le soir 022 796 80 54



34-35 av. du Lignon

Façades nettes, ça continue!

Lancée l'an dernier, l'opération Façades nettes poursuit son offensive pour une commune agréable à vivre et à voir. Les résultats du travail effectué sont très encourageants et permettent à la commune de retrouver petit à petit son lustre en se débarrassant des tags et autres graffitis disséminés sur les murs de Vernier.

L'offre est intéressante. En effet, les services verniolans proposent aux propriétaires ou régisseurs d'habitations de la commune de nettoyer dans un délai de 24 heures et d'entretenir leurs façades pendant un an pour un montant de CHF 400.--.

A ce jour, une douzaine de clients ont saisi cette opportunité. Ils en sont tous extrêmement satisfaits. La commune souhaite non seulement faire plus en développant cette action mais également en insistant sur la démarche écologique de l'opération. Les produits de nettoyages utilisés sont en effet tous biodégradables.



Certains immeubles sont littéralement squattés par les taggers



Mais rien ne résiste à l'équipe de nettoyage.



Avant le jet, il convient d'appliquer une couche d'un produit bio-dégradable



La camionnette sillonnant les routes de la commune

De plus, l'initiative de la commune a une dimension sociale, puisque ce sont les détenus de l'établissement carcéral de la Maison du Vallon, encadrés par des professionnels, qui assument les missions de nettoyage et d'entretien. C'est un choix délibéré et une volonté politique. «Chaque fois que c'est possible, nous travaillons avec des entreprises à but social, argumente le conseiller administratif Yvan Rochat. Il s'agit à la fois de rendre service à la population et d'aider les gens en difficulté».

Enfin, l'expérience verniolane suscite l'intérêt d'autres communes qui, à l'instar de la Ville de Genève, étudient les possibilités de mettre en place un tel dispositif.

D.T.



Case postale 721
1214 Vernier
www.pdc-vernier.ch

Bonne et heureuse année 2008

A n'en point douter, 2008 sera riche au regard des événements qui secouent notre Commune.

Quelques exemples qui toucheront notre quotidien.

Zone 30 - Secteur Crozet/Maisonneuve

Le 15.11.2007, la majorité rose verte a décidé de couper en deux ce quartier par la fermeture de l'av. du Crozet à la hauteur du N° 30.

Bonne chance pour les riverains et les services d'urgences! Et dire que l'itinéraire de substitution passe devant l'école Henri Dunant ! La loi (art. 4 al. 6 Loi zones 30 et de rencontre) et le bon sens préconisaient des mesures plus adaptées, en tous cas dans un premier temps, tels que portails d'entrée, parkings alternés, seuils de ralentissements, limitation de la durée de parking, afin de restreindre la vitesse et l'attractivité des parkings pris d'assaut par les pendulaires.

Revêtement routier de la rue du Village

La même majorité a refusé d'entreprendre en 2008 les travaux de réfection nécessaires !

Nous sommes opiniâtres et avons tout de même obtenu des travaux provisoires afin de réduire les dangers et les nuisances du revêtement actuel. Mieux, notre motion a été prise en considération par le Municipal et renvoyée en commission de l'aménagement du territoire. Peut-être en 2009 ... ! mais pour quel prix ?

Budget 2008

Peu avant les élections 2007, le Municipal avait accepté à l'unanimité le projet de création d'une **salle omnisport** proposée par le PDC et l'ADG afin de favoriser le sport, facteur d'intégration sociale. Passé les élections, le PS, les Verts et les libéraux ont repoussé cet objet au plus tôt en 2012. Merci pour les sportifs, jeunes et moins jeunes!

La gauche s'est ruée sur le **boni** initialement prévu par Conseil administratif (de gauche!) pour rembourser la dette et l'a **littéralement dépecé**. Dommage pour nos enfants à qui nous continuons de léguer des dettes (> 120 millions) sans véritable contre-valeur. Quelle cohérence pour ceux qui prônent à tout va la notion de développement durable! Les générations futures n'en feraient-elle pas partie?

Conseil administratif

L'incertitude sur la validité ou non de l'élection complémentaire du 3 juin 2007 provoque de véritables psychodrames entre le PS, les Verts et le MCG. Nos débats n'en sont pas sortis grandis, si ce n'est dans le temps perdu. Surtout, ils ne font en rien avancer Vernier. Vivement que ces groupes se tournent vers l'avenir de notre commune.

**Les démocrates chrétiens de Vernier vous souhaitent
une bonne et heureuse année 2008**

N'hésitez pas à nous laisser quelques messages sur notre site www.pdc-vernier.ch, cela nous fera plaisir.

Yves Magnin
Conseiller municipal
magnin@etude2rotisserie.ch
Pierre Terry
Conseiller municipal
pierre.terry@vernier.ch

Josette Monnier
Conseillère municipale
josette.monnier@vernier.ch
Gloria Hamiti
Conseillère municipale
gloria.hamiti@vernier.ch

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier

Budget 2008

Pourquoi les libéraux ont-ils refusé le budget ?

Remarques générales

La période d'embellie conjoncturelle que vit la Suisse actuellement devrait amener les autorités politiques à aborder les problèmes budgétaires avec rigueur.

Le bon sens consiste donc à adopter une politique d'assainissement des finances et à ne pas dépenser sans compter.

Au moment où l'économie commencera à ralentir, la charge financière de la dette sera bien plus importante et les rentrées fiscales baisseront. Il sera alors trop tard pour agir. Il est nécessaire que la commune mette en place une politique qui ne péjore pas son avenir financier.

Car la politique consiste à introduire dans l'action une vision qui ne se limite pas au présent mais qui s'ouvre sur l'avenir.

Situation financière de Vernier

Budget 2008 : Frs 83 millions
Dette à fin 2006 : Frs 115 millions, auxquels devraient s'ajouter les autorisations d'emprunt d'environ 15

millions pour 2007 et 2008.
Intérêt de la dette par jour : environ Frs 13'000

Le budget 2008

Le groupe libéral tient à souligner le travail fourni par le Conseil administratif qui a proposé un projet de budget équilibré, malgré les coûteux transferts de charges imposés par le Canton.

Après une étude attentive du budget 2008, le groupe libéral relève de nombreuses divergences dans plusieurs domaines. En particulier, le Conseil Administratif n'envisage pas de réduire la dette.

Lors de l'étude du budget en commission des finances, le groupe libéral a été choqué par les initiatives des conseillers municipaux de l'alliance rose-verte. Ces derniers, refusant que ce budget dégage un léger excédent, ont présenté et voté des propositions de dépenses supplémentaires. De ce fait, ils ont dilapidé les deniers publics avec une insouciance certaine.

Il convient de rappeler que, hormis la ville de Genève, la commune de Vernier a la dette la plus importante de toutes les communes du canton.

En commission, puis au Conseil municipal, les conseillers municipaux socialistes et écologistes l'ont encore augmentée, aggravant ainsi la situation financière de la commune.

Malheureusement, la politique majoritaire rose-verte du conseil municipal entraîne et entraînera à l'avenir des conséquences financières extrêmement lourdes pour les habitants actuels et futurs de la Commune.

Le groupe libéral estime que, dans la situation actuelle, il n'est pas décent de recourir à l'emprunt pour financer le plan pluriannuel d'investissements.

En séance du Conseil municipal, lors du vote de budget, la présidente du groupe libéral a interpellé l'ensemble de l'assemblée de la manière suivante: s'agissant de vos propres deniers ou de votre propre situation financière, auriez-vous agi de la même façon ?

Ne pouvant cautionner la politique dépensière de la majorité rose-verte, le groupe libéral a donc refusé le budget 2008.

Pour le groupe libéral :
Monique Mattenberger
cheffe de groupe

**LE GROUPE LIBERAL SOUHAITE A TOUS LES HABITANTES ET HABITANTS
D'AGREABLES FETES DE FIN D'ANNEE
ET LEUR PRESENTE SES VŒUX DE BONHEUR ET DE SANTE POUR 2008**

UDC GENÈVE

Union Démocratique du Centre du Canton de Genève

L'endettement de Vernier est une bombe à retardement

Le 25 octobre dernier, la société Standard & Poor's a, par le biais d'un communiqué de presse, confirmé la note A pour les emprunts à long terme pour le Canton de Genève. Toutefois, elle a relevé le surendettement chronique de la République : « Représentant 195% de ses recettes de fonctionnement à fin 2006 (soit 13.2 milliards de francs suisses), l'encours de dette du Canton demeure très élevé et largement supérieur à celui d'autres régions européennes notée dans la catégorie A. »* De plus, les recettes fiscales du Canton, « du fait de leur forte corrélation à la situation économique, se caractérisent par une certaine volatilité. C'est le cas en particulier de l'impôt sur les sociétés... qui se concentre sur un petit nombre d'entreprises. »* D'où le risque qu'une « dégradation substantielle de la marge brute du Canton combinée à une augmentation de la dette serait susceptible de remettre en cause le niveau de la note actuelle. »* Note qui influence le taux d'intérêts des emprunts émis : plus la note est haute, plus le taux sera bas et inversement.

Ces chiffres cantonaux sont extrêmement intéressants vu de Vernier car ceux de la Commune sont assez semblables, avec quelques zéros en moins naturellement : une dette approchant les 130 millions pour un budget de 83.8 millions contre respectivement 13 et 7.1 milliards pour le Canton. De même, à Vernier, quelques grosses entreprises pourvoient à l'essentiel de l'impôt sur les personnes morales.

Si, à ce jour, les chiffres verniolans sont encore acceptables par rapport à

ceux du Canton, le budget communal 2008, refusé par l'UDC, laisse augurer de sombres perspectives quant à l'avenir de l'endettement. Avec des investissements largement gonflés en séance plénière par la majorité rose/rouge/verte pour atteindre plus de 15 millions, la Commune devra emprunter plus de 7 millions en 2008 et voir ainsi sa dette cumulée friser les 135 millions. De plus, pour les années à venir le Conseil administratif, qui sera assurément soutenu par la gauche, ne prévoit en aucun cas de limiter ses dépenses. On peut donc vraisemblablement craindre que d'ici la fin de la législature (mi-2011) les engagements obligatoires de Vernier dépassent allègrement le montant pharaonique de 150 millions !

Le groupe UDC a bien essayé de « mettre au frigo », selon l'expression consacrée, les investissements concernant la petite enfance qui, comme nous l'avons souvent rappelé, entraînent en plus des coûts de fonctionnement astronomiques. Tentative qui a échoué. Nous voyons ainsi, avec tristesse, notre Commune se transformer en une espèce de crèche géante et dévoreuse de budget avec ça et là quelques services annexes tels que les sports, la culture ou la voirie. Ils seront un peu comme les filiales de la société anonyme Vernier-Crèches S.A. A quand leur délocalisation par le Conseil administratif !?

Cette gestion est à notre sens totalement irresponsable. En effet, nous vivons depuis quelques années une période de haute conjoncture, assurant d'importantes rentrées fiscales et des

taux d'intérêts exceptionnellement bas. Cette situation ne durera pas. Que la gauche le veuille ou non, les cycles conjoncturels sont une réalité et les indicateurs économiques indiquent que fin 2008/début 2009 la courbe s'inversera, avec comme corollaire une diminution des revenus et une hausse (déjà amorcée) du loyer de l'argent. Les conséquences d'un surendettement incontrôlé seront catastrophiques pour Vernier et un choix particulièrement douloureux s'imposera : augmenter les impôts ou couper dans les prestations. Pour l'UDC il n'est pas question de relever le taux de centimes additionnels. Bien au contraire...

En commission, un Conseiller municipal socialiste s'est exclamé : « Moi, je dis que tout ceci est faux ! » en parlant des cycles conjoncturels et des perspectives économiques. Peut-être est-il comme ces économistes utopistes américains des années nonante qui, à la chute du mur de Berlin, nous annonçaient une croissance sans fin... Quelques années plus tard la bulle spéculative de l'internet explosait entraînant le monde dans la crise économique !

Antoine Bertschy,
Conseiller municipal
Membre de la commission des finances
Député

Ruth Kaelin
Conseillère municipale
Membre de la commission des finances

* Communiqué de presse de Standard & Poor's « S&P confirme la note à long terme A du Canton de Genève » du 25 octobre 2007

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Kill the messenger!

Dans le numéro de novembre de Vernier Actualités, un conseiller municipal accuse les Verts de «terroriser les citoyens avec des fantasmes pour gagner des voix». Il cite trois de ces «fantasmes»: la mort des forêts, le trou d'ozone et le réchauffement climatique. Voyons rapidement ce qu'il en est.

Sur le premier, **les avis divergent**. L'opinion dominante, toutefois, est que c'est grâce aux nombreuses mesures prises pour réduire les émissions de l'industrie et du trafic (en particulier par les catalyseurs) que l'on a pu redresser la situation. L'office fédéral de l'environnement reste cependant vigilant. Affaire à suivre.

Sur le trou dans la couche d'ozone, **les avis convergent**: les mesures énergiques prises au niveau international ont permis d'éviter le pire et le Protocole de Montréal de 1987 qui les concrétise est considéré comme l'un des meilleurs exemples d'accord sur l'environnement signé au niveau mondial. Parler du trou d'ozone comme d'un fantôme, c'est se moquer des pompiers qui viennent de maîtriser un incendie en disant: «Voyez! La maison ne brûle pas, ces pompiers sont ridicules!»

Quant au réchauffement climatique, **les avis convergent également**. Les innombrables travaux effectués dans

le monde entier par des centaines de spécialistes - dont une bonne partie se retrouvent dans le «Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat», le GIEC créé par l'ONU il y a vingt ans et lauréat du prix Nobel de la Paix 2007 - ces travaux concluent à la réalité du phénomène et le mettent en rapport avec les excès de notre mode de vie hyper-industrialisé. Pour le contester avec un gramme de sérieux, il faudrait au moins apporter quelques nouveaux éléments scientifiquement fondés. Se contenter d'un «l'unanimité actuelle paraît plus que suspecte...» n'est qu'une pirouette.

Il faut bien comprendre que les Verts n'ont rien inventé, la crise climatique n'est pas sortie de leurs cerveaux mais a été constatée par les services météorologiques du monde entier. Vouloir pendre les Verts aux arbres parce qu'ils ont le culot d'en parler n'est pas la réponse appropriée!

Mais plutôt que de nous attarder sur ces élucubrations malveillantes, voyons ce que les Verts font concrètement dans notre commune. Quatre conseillers municipaux et un conseiller administratif Verts y ont été élus ce printemps. Quelle différence cela fait-il aujourd'hui ?

L'inscription au budget 2008 d'investissements tournés vers les économies

d'énergie et donc de fonctionnement :

- réfection de l'école d'Aire,
- optimisation des infrastructures techniques de la piscine du Lignon,
- amélioration de l'efficacité des infrastructures pour l'éclairage public.

Le renforcement par le conseil municipal et le conseil administratif des transports publics et de la mobilité douce:

- zone 30 Crozet - Châtelaine
- gratuité des transports scolaires entre Vernier village et le CO Renard
- desserte en transport public, dès le 10 décembre, des nouveaux quartiers d'habitations du Canada.

Loin de chercher à terroriser qui que ce soit, les Verts sont tout simplement au travail!

La section de Vernier vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année.

Les Verts de Vernier
www.vernier.verts.org



Des places de crèche disponibles pendant les vacances scolaires ?

Les crèches de Vernier ferment officiellement entre 7 et 8 semaines par année alors que la plupart des parents n'ont que quatre semaines de vacances annuelles, voire cinq pour certains. Beaucoup de familles n'ont pas les moyens nécessaires pour payer d'autres institutions ou simplement pas de famille pour accueillir leurs

enfants ;

La commune n'offrant actuellement aucune structure d'accueil pour une permanence, **le Parti Socialiste** a donc déposé une motion lors du Conseil municipal du mois de septembre pour que, dès l'année prochaine, au moins une permanence soit assurée parmi les institutions de la petite enfance

de la commune. Nous sommes persuadés que cette nouvelle prestation rendra de nombreux services prioritairement aux parents à faibles revenus, aux familles monoparentales ou aux familles dans un réel besoin. La motion a été prise en considération et est actuellement en cours d'étude devant la commission sociale.

Zone 30 Crozet/Châtelaine: des mesures efficaces pour une meilleure qualité de vie

Le crédit de 730'000 Frs voté pour le réaménagement de la zone 30 du secteur Crozet/Châtelaine a pour objectif de rendre cette zone aux habitant-e-s et d'éviter le trafic de transit ainsi que le parage de véhicules qui utilisent le quartier comme P+R. Les mesures décidées tiennent largement compte des remarques formulées par les associations de quartier, même s'il est vrai que certaines habitudes des habitant-e-s vont devoir changer

pour le bien-être de l'ensemble de la population. Des mesures d'accompagnement seront prises permettant de faciliter cette transition. Une information complète sera faite aux habitant-e-s du quartier au début de l'année prochaine. Ces mesures sont accompagnées de mesures de modération adéquates comme, notamment, le remplacement des stops par des priorités de droite aux carrefours, la création ou l'élargissement de trottoirs

dans les zones le nécessitant (largeur minimum 1.50m), la mise en place de coussins berlinois, d'avancées de trottoirs aux carrefours et aux traversées piétonnes afin de réduire leur longueur et d'améliorer la visibilité, la mise en place de stationnement alterné en épi ou longitudinal par un marquage en case et une limitation de la durée de stationnement en journée.

**La section de Vernier du Parti Socialiste
vous souhaite à toutes et à tous
une bonne et heureuse année 2008 !**



Toutes les dernières actualités, notre programme, notre agenda et pour adhérer sont sur: www.ps-vernier.ch

Parti Socialiste de Vernier

p.a. Denis CHIARADONNA, Président, av. de Crozet 42 - 1219 Châtelaine - 022 796 73 21

E-mail: socialiste-vernier@bluewin.ch

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier

A gauche toute !

A propos de jetons de présence, d'une zone 30 et d'un contrat de quartier (voire deux)

Lors du Conseil municipal (CM) de novembre, il a fallu se prononcer sur le budget communal 2008. Afin de présenter un projet de budget équilibré, les divers services municipaux (voirie, culture, social, bâtiments...) comptent au plus près des besoins. Or, si les chefs de service sont économes des deniers publics, il nous semble que les élus le sont moins lorsqu'il s'agit de voter le montant de leurs **jetons de présence**. Il est vrai que ces jetons (60 francs par heure de commission, 150 francs par CM) représentent un dédommagement légitime pour le temps consacré à la gestion des affaires communales. Reversés aux partis politiques, ils constituent un revenu qui permet de financer les campagnes, le lancement de référendums et d'initiatives et donc d'assurer le fonctionnement de la démocratie. Cependant, c'est la deuxième fois de suite que les élus votent une augmentation de leurs jetons de présence. En 2006, il s'agissait d'une réévaluation et, en 2007, d'un dédommagement des séances de préparation du CM. A Gauche Toute ! s'est opposée à cette récente augmentation et en 2006 avait proposé que l'on conserve les montants votés en 2005. Attribué par

cette tendance, notre formation craint que l'investissement en politique au niveau communal ne devienne toujours plus une question d'argent alors qu'il devrait être essentiellement motivé par la volonté de mettre des compétences au service de la collectivité de manière désintéressée.

Depuis environ huit ans, nous réclamons (de concert avec les Socialistes) la mise en place d'une véritable **zone 30 à Châtelaine** (secteur Crozet). Cela a impliqué une longue étude et a finalement abouti à un projet voté en novembre. Les parcours scolaires seront mieux sécurisés ; des obstacles au trafic de transit et des mesures de ralentissement sont prévus ainsi que des modifications concernant les places de stationnement. Globalement, si ce projet représente un indéniable plus pour la qualité de vie dans ce quartier, il n'ira toutefois pas sans quelques douloureux changements d'habitudes.

Le Conseil municipal a également décidé de consolider le «**contrat de quartier**» d'Aire-Le Lignon, cette structure qui offre un soutien aux habitants souhaitant réaliser des projets utiles

à la collectivité. Ayant pour objectifs l'amélioration du lien social et de la qualité de vie, un tel «**contrat de quartier**» est envisagé aux Avanchets où une évaluation préalable des besoins et des forces bénévoles à disposition doit être effectuée. En effet, ce qui fonctionne au Lignon n'est pas forcément adapté tel quel à un autre quartier. Nous pensons que cela vaut la peine de patienter, le temps de préparer un projet de «**contrat**» capable de répondre aux réelles attentes des habitants des Avanchets et tenant compte des spécificités propres à ce secteur.

**Les conseillers municipaux
d'A Gauche Toute !
au service de votre commune
vous souhaitent de**

**très heureuses fêtes et
une excellente année 2008**

Chantal Longchamp
chantal.longchamp@vernier.ch
Eric Dubath
eric.dubath@vernier.ch
Anna Conti
anna.conti@vernier.ch



Mouvement Citoyens Genevois

MCG section Vernier
Case postale 691 - 1214 Vernier

Ensemble pour un vrai changement

Prochaine réunion du Conseil Administratif Populaire de Vernier!

Vous avez élu démocratiquement Thierry CERUTTI Conseiller Administratif de Vernier avec une majorité incontestable. L'élu choisi par les Verniolan(e)s, ne peut pas siéger à la Mairie. Il vous propose de participer à un **CONSEIL ADMINISTRATIF POPULAIRE** qui se tiendra chaque deuxième lundi du mois dans un établissement public différent de la commune de Vernier. Notre prochaine séance a été agendée au :

**LUNDI 14 JANVIER 2008 à 20H00 A
LA BRASSERIE DE CHATELAINE**

A cette occasion, le Conseiller Administratif élu Thierry CERUTTI passera en revue la vie de la commune. Mais surtout, **il se tiendra à votre écoute pour agir** dans l'intérêt des habitantes et habitants de la Commune de Vernier, avec le sérieux que demandent les affaires communales, mais dans une atmosphère conviviale.

Nous l'avons promis lors des campagnes électorales qui nous ont conduits aux affaires municipales, nous voulons être à votre écoute pour agir et non discourir.

Vous avez donc, en permanence, la possibilité de nous transmettre vos questions et vos suggestions ou de nous contacter. Soit par téléphone au 078 / 601.04.70, soit en nous envoyant un message à notre adresse e-mail: mcg-vernier@bluewin.ch

Le MCG travaille pour vous

Après avoir soulevé la problématique de l'insécurité ressentie par les habitantes et habitants de notre commune et apporté une solution pragmatique pour y remédier, en déposant 3 textes demandant la création d'un poste d'ASM (Agents de Sécurité Municipale) à Châtelaine et l'augmentation des effectifs de ces derniers de 5 unités, le MCG continue à tenir ses engagements. En effet, il a récemment invité les Maisons de Quartier à

sonder les adolescents désirant suivre une formation professionnelle dans les métiers du bâtiment afin de pouvoir organiser conjointement avec la F.M.B. (Fédération des Métiers du Bâtiment) une réunion de présentation et d'information de ces professions aux jeunes de notre commune. Malheureusement, les Maisons de Quartier par la voix de leurs présidentes et président ont refusé d'entrer en matière. Donc acte.

Le MCG ne baissera pas pour autant les bras et proposera très bientôt une autre alternative afin de répondre aux attentes des jeunes qui sont à la recherche d'un emploi et d'une formation adéquate. Nous allons par conséquent travailler pour vous en continuant notre politique de proximité, de respect et d'interactivité.

**TOUTES LES VÉRITES
SONT BONNES À DIRE**

Nous en profitons pour souhaiter à tous les habitantes et habitants de notre commune un joyeux Noël, ainsi que tous nos vœux pour la nouvelle année.

Que ces moments de fêtes vous apportent joie, bonheur et santé à vous et à vos proches.



Thierry CERUTTI - Stéphane CORNUT - Patricia AUBERT - Hedi ZAYANI

Joyeux Noël et bonne année 2008 à tous !



Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier

Echo des clubs d'âinés

Course surprise du club de Châtelaïne-Balexert

Ce 11 octobre, il fait un temps relativement beau.

Aux environs de 11h30 nous montons dans un bus et nous nous dirigeons du côté du Jura. Nous nous demandons tous : « Où va-t-on ? ».

Arrivés à Thoiry, nous rentrons dans une propriété campagnarde comprise d'une bergerie, car les propriétaires

ylèvent beaucoup de moutons et, à côté, une maison dans laquelle se trouve une salle de restaurant avec une scène de spectacle et une petite piste de danse.

Du 12 octobre au 30 novembre, la troupe des Baladins a interprété une pièce de Robert Lamoureux intitulée «L'Amour - 2ème mi-temps». Ainsi,

pendant toute la saison d'hiver, des nouvelles pièces sont régulièrement proposées au public lors des repas-spectacle de la Ferme-Auberge du Pré-Velard-Bergerie de Baizenaz à Thoiry.

Nous avons été contents de notre repas servi par la famille dans une ambiance très conviviale. Notre président Gusti à la contrebasse avec son ami Roger à l'accordéon nous ont joué des airs entraînants qui ont obligé nos jambes à danser. Super ambiance, à refaire en 2008.

Yvonne Tornare



■ Club de Châtelaïne-Balexert

Av. de Crozet 39 - 1219 Châtelaïne
Tél. 078 831 50 40. Réunions
mardi, mercredi et jeudi de 14h15 à
17h15.

Fermé du 21 décembre au 8 janvier.

■ Club des Libellules

Ch. de l'Usine-à-Gaz 10 - 1219 Le
Lignon, tél. 022 797 13 97.
Réunions lundi, mardi et jeudi de
14h à 17h30.

Fermé du 20 décembre au 3 janvier.

■ Club du Lignon

Av. du Lignon 50-53, 1219 Le
Lignon, tél. 079 767 41 21.
Réunions mardi, mercredi et vendredi
de 14h à 17h.

Fermé du 22 décembre au 5 janvier.

■ Club de Vernier-Village

Maison Chauvet-Lullin
Rue du Village 57 - 1214 Vernier
Tél. 078 684 68 55. Réunions mer-
credi et vendredi de 13h30 à 17h.

Fermé du 22 décembre au 9 janvier.

Le comité de l'Alibi a besoin de votre aide



L'Alibi, la Maison de Quartier de Vernier-Village, est un lieu enchanteur ouvert aux jeunes entre 10 et 15 ans sous la forme de l'accueil libre, un lieu d'écoute, de parole, de responsabilisation, de respect et de loisirs. Une cuisine ouverte sur le billard, une petite pièce à jeux et canapés, un atelier «bois» dans la cave et une salle polyvalente de bricolage - ciné - ping pong, et diverses activités sont proposées, permettant ainsi à chacun de s'y sentir «comme à la maison».

L'Alibi est fréquenté par des jeunes d'un grand nombre de cultures et

d'origines sociales et économiques différentes. C'est cette diversité qui nous permet de vivre au quotidien les valeurs que nous défendons et que nous tentons de faire passer à tous. L'Alibi est aussi un lieu de découvertes, de sorties, de soirées et d'excursions.

Soutenir, conseiller, orienter et discuter avec les jeunes, leur enseigner le respect de soi-même et le respect des autres, leur apprendre à se valoriser, à découvrir les autres et la vie en groupe, donner un sens au temps libre en proposant des activités ludiques, telles sont les missions entre autres soutenues par la Maison de Quartier.

Mais derrière tout cela...

... il y a une association avec un petit comité... si petit qu'il s'épuise.

Il serait terrible que les 150 jeunes inscrits à la Maison de Quartier (moyenne quotidienne de 15 jeunes), trouvent portes closes faute de comité...

C'est urgent, nous avons besoin de votre aide!

La vie de votre quartier vous intéresse? Alors venez vous joindre à notre comité qui se réunit une fois par mois.

N'hésitez plus et devenez membre actif de l'Association de la Maison du Quartier de Vernier !

Association de la Maison du Quartier de Vernier

Ch. Champ-Claude 7 - 1214 Vernier
Tél. 022 341 04 08

e-mail: mq.vernier@fase.ch

Le début de l'année 2008 à l'ALIBI

(pour consulter l'agenda de l'ALIBI mis à jour sur Internet : <http://ical.mac.com/fareskam/ALIBI>)

Nous rappelons que la Maison du Quartier de Vernier est fermée du 22 décembre au 6 janvier.

Tous les mercredis: ateliers de bricolage (poterie, dessin, informatique, etc.) ou petite sortie (patinoire, piscine, forêt, ...).

Ouverture de 10h à 18h avec confection du repas de midi (CHF 5.- de participation et inscription avant 11h).

■ Mercredi 16 janvier dès 14h: sortie patinoire.

■ Mercredi 23 janvier dès 14h: atelier céramique avec Sandrine.

■ Vendredi 25 janvier dès 18h30: soirée repas à l'ABARC.

■ Samedis 26 janvier, 23 février et 15 mars dès 10h: sorties à organiser avec les jeunes (toutes propositions seront bienvenues et discutées)

■ Mercredi 06 février dès 14h: sortie piscine.

■ Vacances de février du 11 au 17 février: MQ de Vernier ouverte de 10h à 18h.

Petit rappel de nos horaires :

Du lundi au vendredi de 16h15 à 18h30, le mercredi de 10h à 18h accueil libre avec repas (CHF 5.- et sur inscription avant 11h).

L'Abarc recherche un trésorier

Afin de compléter son comité, l'ABARC, Association pour un Baraquement d'Accueil et de Rencontres Communautaires, recherche un **TRESORIER**.

L'ABARC est une association à but non lucratif, essentiellement axée sur la population des 15 à 22 ans.

Les buts de l'association sont :

- de promouvoir l'autonomie, le lien

social et la citoyenneté ;

- d'ouvrir des espaces d'échanges entre les jeunes et l'ensemble de la population;

- de favoriser la réalisation personnelle et l'intégration des jeunes dans leur environnement social et naturel en les aidant à devenir des acteurs sociaux conscients et responsables de leurs choix.

L'association est dirigée par un comité de gestion qui :

- s'efforce de rassembler les forces nécessaires à la poursuite des buts de l'association:

- reste attentif aux besoins réels de la population, l'informe de ses activités, sollicite ses propositions.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre contact aux numéros suivants: 022 796 21 01 ou 079 541 40 58, soit par mail: as.abarc@fase.ch



Bourse et prix cantonaux du développement durable

Afin de promouvoir les initiatives émanant des milieux privés ou associatifs favorisant le développement durable, le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève décernera, pour la septième année consécutive, une bourse et un prix cantonaux du développement durable. La bourse et le prix seront, respectivement, d'un montant maximum de CHF 30'000.- et CHF 10'000.-.

Les projets ou réalisations soumises au concours doivent contribuer à favoriser

la convergence et l'équilibre durable entre efficacité économique, solidarité sociale et responsabilité écologique, et ce pour Genève et sa région. Toute entreprise, personne ou groupement issu des milieux privés ou associatifs, domicilié ou exerçant une activité à Genève ou dans la région frontalière du canton (Ain, Haute-Savoie, district de Nyon), peut faire acte de candidature.

La date limite pour la réception du formulaire d'inscription accompagné du dossier complet est fixée au **mardi**

5 février 2008. Le formulaire d'inscription, le règlement du concours ainsi que toutes informations utiles peuvent être obtenus sur le site Internet www.geneve.ch/agenda21.

Pour tout complément d'information: M. Jean-Pierre Tombola, Service cantonal du développement durable tél. 022 327 89 92; email: jean-pierre.tombola@etat.ge.ch

Attention: dès le 1er janvier 2008 tél. 022 388 19 42

La DSG inaugurée sous le soleil

Toute belle, toute neuve. L'École allemande de Genève, située au chemin Champ-Claude, en face du garage de la route de Vernier, a été inaugurée vendredi 30 novembre dernier. Les responsables de l'établissement avaient mis les petits plats dans les grands pour l'occasion. Débutées à 14 heures, les festivités se seront poursuivies jusqu'aux alentours des 20 heures avec, au final, une disco pour les 321 élèves!

En début d'après-midi, les choses étaient évidemment plus sérieuses lors de la partie officielle. Discours et musique se sont succédés dans l'aula pendant près de deux heures. Derrière le pupitre, sur la scène, les personnalités ont tour à tour discoursé, tantôt en français, tantôt en allemand, dans une ambiance très bon enfant.

Le maire de la commune, Thierry Apothéloz, et son collègue du Conseil administratif Yvan Rochat étaient présents. Le président du Conseil d'Etat,



Ouverte depuis la rentrée, la Deutsche Schule Genf est flambant neuve.

Charles Beer, était là également. Au cours de son allocution, ce dernier regrettera d'ailleurs, avec une pointe d'humour, que les écoliers genevois ne maîtrisent pas trop bien la langue de Goethe. Et le ministre de l'instruction publique cantonal de

s'exprimer en français. Tout comme Friedrich W. Catoir, le consul général d'Allemagne...

Comme le relèvera le maire de Vernier, c'est aussi une belle forme d'intégration.

D.T.



Charles Beer, président du Conseil d'Etat, prône l'apprentissage de l'allemand.



L'aula de l'école, joliment décorée, se remplit gentiment. Elle sera pleine lors de la partie officielle.

La patinoire est de retour au Lignon



Au Lignon, nous avons la chance d'avoir une grande force vive active qui permet de mettre en place des activités telles que le beach-volley en été et la patinoire en hiver.

Cette dernière a été acceptée et financée en partie par le groupe projet du Contrat de Quartier et la Commune de Vernier qui met à disposition le matériel et nous les en remercions.

La nouveauté proposée pour l'édition 2007-2008 se traduit par la possibilité de vous restaurer à moindre coût les vendredis soirs durant les soirées animées par les « Knights of Dance ». L'espace convivial, sous tente chauffée, est à nouveau présent cette année. Il permet de créer des liens entre les habitants d'Aire-Le Lignon et d'ailleurs, les petits, les grands, les gens de différentes cultures....

Les organisatrices bénévoles seraient

ravies si, durant la période d'ouverture allant du 19 décembre 2007 au 17 février 2008, la patinoire remportait le même succès que l'édition précédente où 3500 paires de patins avaient été louées pour la modique somme de CHF 2.-.

La patinoire du Lignon est en effet la seule qui fonctionne grâce aux sponsors, aux donateurs et aux bénévoles qui forment une chaîne dont tous les maillons répondent volontiers présents en donnant, pour le plaisir, un peu de leur temps ce qui permet à notre quartier d'être vivant. Nous ne pouvons que les en remercier.

Si des personnes étaient désireuses de faire partie de cette aventure, elles ont la possibilité de venir s'inscrire directement sur place durant les heures d'ouverture.

Durant les vacances scolaires :

Tous les jours 14h- 17h

Plus le vendredi soir 19h-22h

Hors vacances scolaires :

Lundi Fermé

Mardi-jeudi-vendredi 16h-18h

Plus le vendredi soir 19h-22h

Mercredi-sam-dimanche 14h-17h

Fermé les 24, 25 et 31 décembre 2007 et le 1er janvier 2008.

VENEZ NOMBREUX !

Les Bénévoles

Les samaritains

Les samaritains de Vernier organisent: une collecte de sang le 23 janvier 2008 à la salle communale d'Aire (ch. du Grand-Champ 11) de 15h à 19h30; un cours de sauveteur les 25 et 26 janvier 2008. Inscriptions: Tél. 022 827 37 57, inscriptions@agss.ch ou www.agss.ch

A la MACAV

Du 14 janvier au 9 février 2008

Pierre Dellenbach

Sculptures de fer

Rue du Village 52,

Du lundi au samedi 14h30-17h30.

Café-croissant

Mercredi 30 janvier 2008 de 9h à 10h30 à la buvette de l'école des Ranches. «Comment vit-on en EMS?», avec la participation de l'APAF, association pour la défense des personnes âgées en établissement médico-socials et leurs familles. Renseignements: 022 306 06 70.

L'AIVV aura encore des sujets à débattre en 2008

Cette année 2007 qui touche à sa fin nous aura beaucoup appris quant à la façon dont vos remarques et souhaits, en termes d'aménagement du Village à l'entrée comme dans le Village sont compris et interprétés par nos autorités.

Dire que rien n'est simple n'est pas un « scoop » mais reflète une réalité à laquelle votre comité a été confronté tout au long de cette année.

Qu'il s'agisse du plan directeur communal, des problèmes apparus et visibles seulement en cours de travaux à l'entrée du Village, de la volonté de détourner le trafic de transit du passage devant la Migros, de la fermeture à l'essai ... du débouché du chemin de Poussy sur la route de Vernier et bien sûr du projet d'implantation d'un centre commercial Ikea à la Croissette en face du café du même nom, tout cela aura nécessité un travail technique et des discussions sérieuses avec nos autorités.

Sans présager de la suite qui sera donnée à nos remarques écrites et verbales, votre comité n'aura pas ménagé sa peine.

Si les problèmes de circulation ne cessent d'augmenter à cause de la demande mobilité des personnes qui elle aussi ne cesse de croître et que parallèlement les constructions d'habitations augmentent fortement, force est de constater que la

volonté d'implanter un centre commercial Ikea qui ne fonctionne que grâce à un afflux massif de voitures (voir à Aubonne) représente la négation complète de tout ce qu'il est possible d'envisager pour répondre aux besoins de déplacement des habitants de la région, y compris les travailleurs de la zone industrielle de Meyrin-Satigny (ZIMEYSA) qui sont obligés d'emprunter la route de Vernier pour accéder à l'autoroute.

Soyez en tout cas certain que l'AIVV aura encore du pain sur la planche en 2008 et que les sujets à débattre seront encore nombreux.

Si nous regrettons l'acceptation par la commune de ce projet d'aménagement de la route devant les écoles avec cette pépinière de poteaux gris

(plus de 90) jusqu'au bas de la route, nous sommes plus optimistes quant à l'intérêt que semble porter la Mairie à nos remarques... depuis peu.

L'année 2007 touche à sa fin et au nom de votre comité je tiens à vous transmettre nos vœux les meilleurs à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Jean-François Bouvier, Président

Association des intérêts
de Vernier village (AIVV)
Case postale 434 - 1214 Vernier

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier

MON ENGAGEMENT.

VOTRE CHANCE.

Avec JVC, gagnez des billets pour les matches de poule de l'UEFA EURO 2008™ à Bâle, Berne, Genève ou Zurich.

Les coupons concours sont disponibles dès maintenant chez votre revendeur JVC.

Tirage au sort
mercredi 23 janvier 2008 à 10h

MARINI ELECTRONIC
1, rue du Beulet
1203 Genève
tél. 022 344 29 87

ALEX FREI,
CAPITAINE
DE L'ÉQUIPE
NATIONALE
SUISSE.

www.jvc.ch
www.jvcfootball.com

EURO 2008
Austria-Switzerland

JVC
The Perfect Experience

Un beau jubilé à Vernier

Raphaël Junod vient de fêter ses 90 ans à Vernier. Il est né dans notre commune le 16 octobre 1917, à la hauteur de l'actuel numéro 177 de la route d'Aïre, comme ses deux soeurs. Durant son enfance puis son adolescence, il habite aux Charmilles, presque la campagne à l'époque! Pendant la deuxième guerre mondiale, il sert en tant que jeune soldat à Zurich, puis Fribourg et dans le canton de Vaud.

Raphaël se plaît à rappeler qu'il a exercé plusieurs métiers différents : il a d'abord aidé son père à transporter des marchandises par camions, puis il a appris le métier de berger pendant deux ans en France, il a travaillé comme menuisier, tapissier, peintre et jardinier (certainement un des premiers à Genève à faire de la culture biologique!).

A la fin des années cinquante, il tombe malade et part se faire soigner en France, dans le Loir-et-Cher, par un pasteur vaudois, David Aubord. Il y résidera quatre ans et y apprendra comment se soigner selon des méthodes alternatives. A le voir maintenant, on ne peut que croire en leur efficacité! Il y rencontre aussi Louise, qui devient son épouse. Ensemble, ils entament une recherche spirituelle qui les mènera à découvrir la Foi baha'ie qu'ils ont embrassée avec enthousiasme. Ils voyagent en Iran, en Israël, en Europe. En 1976, Louise décède subitement.

Raphaël emménage à la route du Bois-des-Frères à Aïre dans une maison qu'il avait construite de ses mains avec son père. Il y accueille toute personne souffrante, malheureuse ou en recherche avec tendresse et écoute,

prodigue de judicieux conseils, partage sa vision d'un monde uni.

En janvier 2002, sa maison est détruite par un incendie, Raphaël a tout perdu, sauf la foi. Il déménage alors au Lignon où il vit actuellement.

Ses amis ont tenu à marquer son

anniversaire par une fête où jeunes et moins jeunes ont témoigné de leur affection à cet aîné plein de sagesse et d'humour. Félicitations Raphaël et merci pour tout ce que tu nous apportes !

Vida Stendardo



Annonces

**A votre service gratuitement
Uniquement pour annonces
sans but lucratif**

Fax 022 306 06 21

Tél. 022 306 06 22

culture-information@vernier.ch

A vendre

■ Meubles solides de bonne qualité (chambre à coucher, commode) cause déménagement. Prix intéressants. Tél. 022 342 15 07.

■ Outils de porcelaine, livres, machine à coudre électrique à bon prix. Tél. 022 796 80 39.

■ Un canapé 2 places + 1 fauteuil

Alcantara vert, très bon état, CHF 500.-, un tapis noir, motifs chinois (neuf) CHF 100.-, Boots de surf taille 42/43 CHF 60.-, Skis + bâtons jeunes 12/13 ans CHF 60.-. Tél. 079 526 00 90 (après 16h).

Recherche de location

■ Cherche un studio à sous-louer, aux Avanchets de préférence. Tél. 076 377 24 10.

■ Cherchons un appartement de cinq ou six pièces (loyer maximum CHF 1'800.- à 2'000.-). Toute proposition est la bienvenue (service conciergerie, aide à personne âgée, pts travaux, garde d'enfant etc. services possibles en plus du loyer). Tél. 076 539 37 21.

28 - 29 FÉVRIER 2008, 20 h 00

SALLE DES FÊTES DU LIGNON

LE LIGNON - GENÈVE



JAZZBAND

ESCALES DANS LES ANNÉES FOLLES

SWISS YERBA BUENA CREOLE RICE JAZZ BAND & TANGO PLUS

MISE EN SCÈNE : JEAN CHOLLET - DIRECTION MUSICALE : BÉAT CLERC

Vente de billets: Stand Info Balexert,  , à l'entrée

Commune de Vernier, service de la culture 022 306 07 80 www.vernier.ch